

# Du projet de société aux initiatives locales : la reconnaissance des personnes proches aidantes comme partenaires clés en santé et services sociaux.

**Emmanuelle Turcotte, Zelda Freitas et Jaimie Carrier**

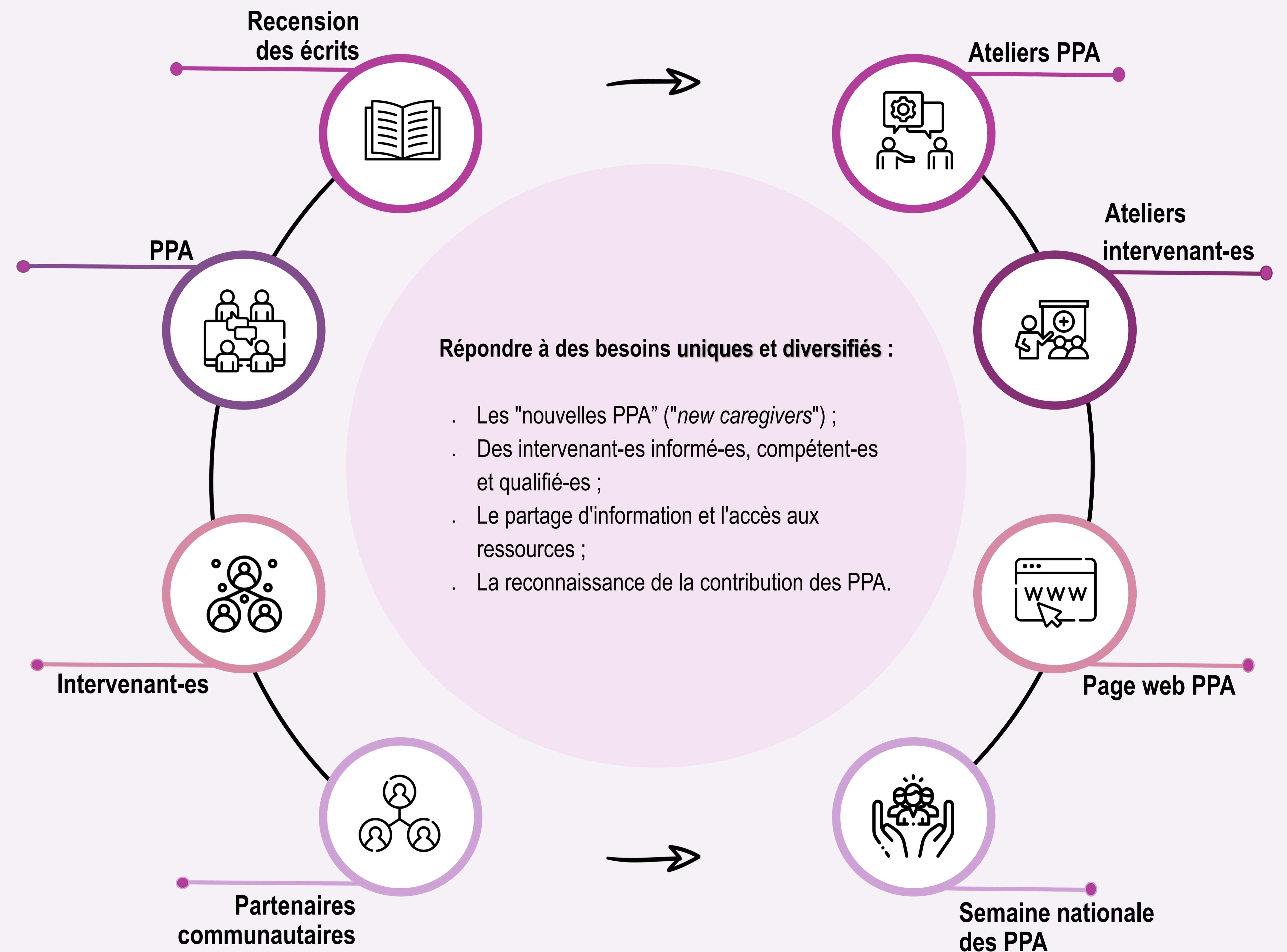
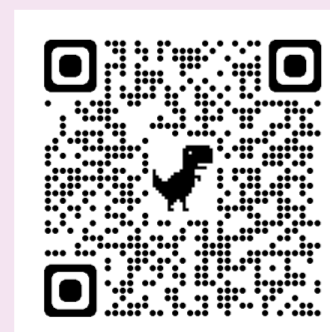
En avril 2021, le gouvernement du Québec adoptait la première **Politique nationale pour les personnes proches aidantes - Reconnaître et soutenir dans le respect des volontés et des capacités d'engagement**. Celle-ci vise à améliorer la qualité de vie, la santé et le bien-être des personnes proches aidantes (PPA) sans égard à l'âge, au milieu de vie ou à la nature de l'incapacité des personnes qu'elles soutiennent, et en considérant tous les aspects de leur vie.

Les PPA sont considérées, **dans le respect des volontés et des capacités d'engagement** propres à chacune, comme des partenaires dont l'**expérience** et les **savoirs** sont valorisés.

De la politique nationale découle le premier **Plan d'action gouvernemental pour les personnes proches aidantes (2021-2026)**, publié à l'automne 2021, qui présente **61 mesures** concrètes et un budget total de **plus de 200M\$** afin d'améliorer notamment :

- . Le répit de tous types (95M\$) ;
- . Le soutien psychosocial individuel et de groupe (60M\$) ;
- . L'information et la formation aux PPA et aux professionnels qui les soutiennent (15M\$) ;
- . Le soutien financier, ainsi que la flexibilité en emploi ou dans le cadre des études (3,5M\$).

Pour consulter la Politique et le Plan d'action gouvernemental pour les PPA :



## Information :

**Emmanuelle Turcotte, Ph.D.**

Coord. spécialisée en matière de proche aidance  
emmanuelle.turcotte.ccomtl@ssss.gouv.qc.ca

**Zelda Freitas, M.S.W.**

Conseillère cadre aux pratiques professionnelles  
zelda.freitas.cvd@ssss.gouv.qc.ca

**Jaimie Carrier, inf., M.Sc.**

Infirmière clinicienne  
jaimie.carrier.ccomtl@ssss.gouv.qc.ca